



La CFE-CGC signe un accord simple, lisible et facile à s'approprier.



L'intéressement est un outil au sein du Plan d'Épargne Groupe (PEG) qui permet de verser aux salariés et aux ouvriers de l'État mis à la disposition, une prime proportionnelle aux résultats ou aux performances de l'entreprise et proratisée au temps de présence.

Ce dispositif vise à encourager les personnels à s'impliquer dans la réalisation des objectifs de Naval Group. Il est mis en place par voie d'accord entre la Direction et les organisations syndicales. Cet accord fixe notamment le mode de calcul de l'intéressement et les règles de répartition entre les personnels.

La CFE-CGC a signé l'accord qui s'appliquera pour les années 2024, 2025 et 2026 et qui repose sur des critères à atteindre couvrant plusieurs dimensions :

- financières (EBIT: Earnings Before Interest and Taxes, gains de l'entreprise avant les impôts),
- la Santé Sécurité au Travail avec le suivi du taux de fréquence,
- la satisfaction client au travers de la performance qualité,
- la dimension écologique avec l'engagement de réduire nos émissions de gaz à effet de serre,
- l'absentéisme en formation professionnelle (Hors e-learning) qui pénalise fortement l'entreprise tant sur le plan du maintien et du développement des compétences que sur le plan économique.

[proposition CFE-CGC]

La CFE-CGC se félicite que, suite à sa demande, ait été actée la requalification en temps de présence des jours d'absences exceptionnels pour les personnes en situation d'handicap ou proches aidants afin de ne pas impacter le montant d'intéressement.

Le versement de l'intéressement dépendra de l'atteinte des objectifs liés à chaque critère.

Année	Montant moyen* distribuable par personnel
2024	1900€
2025	2100€
2026	2300€
2023 (Pour mémoire)	1600€

L'atteinte des objectifs des critères retenus profite et repose sur chacune et chacun d'entre nous.

* montant moyen calculé sur l'atteinte à 100% de l'ensemble des critères.

Compte-rendu en ligne



Réconcilions performance et bien-être au travail

Vos délégués syndicaux centraux et négociateurs

Olivier TEISSEIRE - Samuel MOINAUX

RETROUVEZ NOUS SUR NOS RESEAUX : [Intraneo](#), [internet](#), [LinkedIn](#) et [youtube](#)

J'adhère

